

**2011**

## **Le Temps de l'Avent**

**En attendant la venue du Seigneur**



**« Voir le monde avec les yeux des enfants »**





## MESSAGE DE REMERCIEMENT à tous ceux qui ont contribué au Livret de prière pour l'Avent de cette année

Comme les années précédentes, nous avons contacté un certain nombre de nos correspondants dans diverses Provinces pour obtenir des témoignages personnels d'enfants et de jeunes sur le thème de la *non-discrimination* qui figure à l'article 2 de la Convention des Droits de l'Enfant. Le Livret de prière pour l'Avent de cette année relate certaines histoires qui mettent en lumière la myriade de façons dont la discrimination s'affiche. Pour certains, l'expérience nous arrive avec force par le récit de très douloureuses blessures dont les plaies ne sont pas encore refermées. Nous vous demandons de prier pour la personne dont l'histoire est rapportée dans le livret chaque jour. Dans certains cas nous avons utilisé un pseudonyme au lieu du vrai nom pour protéger les personnes. Nous sommes reconnaissants à tous les enfants et aux jeunes qui ont contribué au Livret de prière de l'Avent de cette année et nous remercions aussi nos correspondants du monde entier qui nous ont transmis ces histoires.

Argentine - Mónica Linares  
Australie - Alison Baker et Gavin Dykes  
Brésil - Claudia Laureth  
Cambodge - Fr. Darryl Slater  
Colombie - Fr. Carlos Alberto Rojas Carvajal  
Kenya - Fr. Felix Muwawa  
Kiribati - Fr. Chris Poppelwell  
Pakistan - Fr. Noel Fonseka et Fr. Kamran  
USA - Fr. Dominick Pujia

Nous espérons que vous allez ainsi vous familiariser avec la *Convention des Droits de l'Enfant* en utilisant ce Livret de prière et que vous serez plus sensibles au drame de tant de jeunes qui souffrent quotidiennement de la discrimination. Vos prières pour ces jeunes qui apparaissent dans le livret seront hautement appréciées.



Fr. Jim Jolley, Éditeur

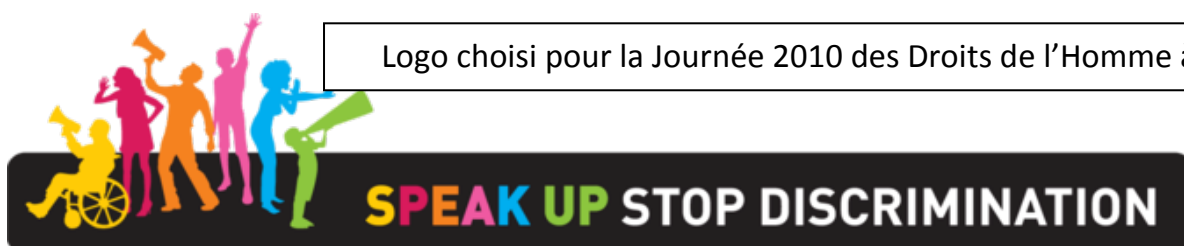
## LIVRET POUR L'AVENT 2011

Le thème du Livret de prières pour l'Avent 2011 s'inspire de l'article 2 de la Convention des Droits de l'Enfant : « Non-Discrimination ». L'article 2 dit :

1. Les États membres s'engageront à respecter les droits énoncés en septembre dans la présente Convention pour tout enfant relevant de leur juridiction, sans discrimination d'aucune sorte, indépendamment de l'enfant ou de la race de ses parents, de celle de ses représentants légaux, **de sa couleur, de son sexe, de sa langue, de sa religion, de ses idées politiques ou de toute autre opinion, nationale, ethnique ou sociale, de sa fortune, de son handicap, de sa naissance ou de tout autre statut.**
2. Les États membres prendront toutes les mesures appropriées pour s'assurer que l'enfant est protégé contre toutes formes de discrimination ou de sanction basées sur le statut, les activités, les opinions exprimées ou les croyances des parents de l'enfant, des tuteurs légaux ou des membres de la famille.

En nous appuyant sur le thème du XXI<sup>e</sup> Chapitre général qui nous invite à voir le monde « à travers les yeux d'un enfant », nous avons rassemblé certains témoignages personnels sur la discrimination des enfants dans le monde. Le récit de leur histoire peut nous aider à comprendre comment les enfants peuvent être ignorés et maltraités, parfois involontairement, par d'autres.

La discrimination peut exister sous de nombreuses formes et dans de nombreuses situations à la maison, dans le quartier, dans les magasins, et à l'école. En clair, si un enfant a été victime de discrimination, il a été traité injustement. Les enfants sont vulnérables dans notre société et le plus souvent ils ne peuvent ni plaider ni se défendre. Le but du thème de cette année est d'attirer votre attention sur la question de la discrimination des enfants par des témoignages personnels afin que nous soyons plus sensibles à cette question dans nos contacts quotidiens et réguliers avec les enfants. Pour notre part, nous sommes appelés à lutter pour leur droit de non-discrimination et à les protéger contre de telles injustices.



## L'AVENT

Le temps de l'Avent rappelle aux fidèles que Noël approche. Il nous révèle aussi le sens plus profond de la célébration liturgique de la Nativité, et nous



offre une vision théologique et spirituelle des nombreuses pratiques culturelles, sociales, de dévotion et de significations attachées à cette très joyeuse fête.

Il y deux thèmes qui sous-tendent l'Avent. Le premier est le mystère de l'incarnation. Le Christ, lumière, est venu dans notre monde et il a habité parmi nous comme l'un des nôtres, pleinement homme et pourtant pleinement Dieu. Et le Verbe s'est fait chair il a habité parmi nous, et nous avons vu sa gloire (Jn 1,14). Le second thème est que le Christ va revenir et

achever le retour de toutes choses en grâce. Cela signifie que la célébration de l'incarnation nous donne l'espérance alors que nous attendons par anticipation sa venue définitive quand la création tout entière sera rétablie dans la pleine gloire de Dieu. Ce temps nous rappelle un merveilleux mot que nous trouvons à la fin de la première Lettre de Paul aux Corinthiens et que l'on peut traduire ainsi: Viens, Seigneur ! (1 Co 16,22). Pourtant, le texte est ambigu et peut signifier aussi « le Seigneur est venu » ou cela peut être aussi une invitation adressée au Seigneur pour qu'il vienne. Ce double sens apparaît dans l'Avent.

## LES ORIGINES DE L'AVENT

Il y a un certain nombre d'aspects de l'histoire de l'Avent qui nous permettent de comprendre sa forme actuelle. Le nom vient du verbe latin « advenire », celui qui vient. Le terme *adventus* a bien été institué dans la religion païenne romaine en référence à la visite annuelle d'un dieu à son sanctuaire pour être présent à son peuple, et a été rapidement repris par les théologiens chrétiens pour transmettre la croyance en l'incarnation et à la seconde venue du Christ.

Il y a des preuves, dès la fin du IV<sup>e</sup> siècle, que dans certaines parties de la Gaule la coutume était de célébrer les baptêmes pendant le temps de Noël, et par conséquent les semaines qui précédaient Noël étaient consacrées à la préparation du baptême. C'est notre premier indice sur le temps de l'Avent, qui a donné à ce temps un léger caractère pénitentiel qui impliquait le jeûne, la prière et la réflexion. Deux siècles plus tard on a institué le temps de l'Avent dans la ville de Rome. Cependant il n'était pas lié au baptême, et il n'y avait plus d'aspects pénitentiels. Les célébrations étaient plutôt centrées sur la fête de l'incarnation et sur la joyeuse anticipation de la Seconde Venue du Christ. Néanmoins en Décembre à Rome, il y avait un jeûne en préparation à la récolte des olives, de sorte que le mois avait quelque chose de pénitentiel. En somme, nous voyons ici les origines de notre focalisation actuelle sur l'attente, ainsi que sur l'esprit de pénitence implicite qui fait partie de notre compréhension de ce temps.

La mention de la récolte des olives nous rappelle que l'Avent coïncide avec le début de l'hiver, le raccourcissement des jours, l'arrivée du froid difficile et redouté et avec un sentiment général de la précarité de la vie et de la puissance de la mort. Tout cela favorise la spiritualité de ce temps, mais rend cette période liturgique difficile à comprendre quand elle est célébrée hors de l'hémisphère nord.

## **LES QUATRE SEMAINES DE L'AVENT**

Les quatre semaines de l'Avent comprennent deux phases. Les lectures et les prières pour la période allant du premier dimanche jusqu'au 16 Décembre nous conduit à méditer sur la seconde venue du Christ. La préface de ce temps le dit bien : *Maintenant, nous attendons le salut promis quand notre Seigneur reviendra revêtu de sa gloire* (Préface de l'Avent I). Pendant le cycle de trois ans l'Évangile du premier dimanche nous invite à rester éveillés parce que notre salut est proche. Les Évangiles des Deuxième et Troisième Dimanches parlent de Jean Baptiste et de son message qui annonce le salut tout proche. Les premières lectures de ces dimanches traitent des prophéties sur la venue du Messie, et sont principalement tirées du prophète Isaïe, alors que Jérémie, Baruch et Sophonie sont utilisées en année C. Les secondes lectures exploitent des thèmes adaptés au sens de l'Avent. Les lectures de la semaine proposent

de manière évidente le prophète Isaïe, avec ses promesses du salut qui doit venir.

A partir du 16 Décembre l'accent est mis directement sur la célébration de la Nativité. Nous retrouvons cela clairement dans la préface: *Dans son amour le Christ nous a remplis de joie alors que nous nous préparons à célébrer sa naissance, afin que lorsqu'il viendra il puisse nous trouver veillant dans la prière, nos cœurs remplis de louange émerveillée* (Préface de l'Avent II). Chacune des lectures d'Évangile du dimanche dans le cycle de trois ans nous prépare à la naissance du Seigneur. De même les Évangiles de semaine concernent les événements de la Nativité, alors que les textes de la première lecture s'ouvrent sur une série des prophéties de l'Ancien Testament sur la venue du Messie. Le temps se termine avec la messe du matin la veille de Noël.

Assoc. Prof. Gerard Moore  
[gerardm@nsw.uca.org.au](mailto:gerardm@nsw.uca.org.au); [www.utc.edu.au](http://www.utc.edu.au)

(Source de l'article : Nouvelles mission et spiritualité, Australie, 23 novembre 2010)

## Prières en allumant les cierges de l'Avent



### Première semaine

O Emmanuel, Jésus Christ,  
attendu par toutes les nations,  
Sauveur des peuples,  
viens demeurer parmi nous.

### Deuxième semaine

O Roi des Nations, Jésus-Christ,  
seule joie des cœurs,  
viens et sauve ton peuple.

### Troisième semaine

O Clé de David, Jésus-Christ,  
les portes du Ciel s'ouvrent à ta  
parole.  
Viens et montre-nous le chemin du  
salut.

### Quatrième semaine

O Sagesse, sainte Parole de Dieu,  
Jésus-Christ.  
Tout est dans ta main.  
Viens et montre-nous le chemin du  
salut.



# 27 novembre 2011

## Dimanche, 1e semaine de l'Avent

**Lectures** : Is 63,16-17 ; 64,1.3-8 ; 1 Co 1,3-9 ; Mc 1,33-37



*Schaid Almeida Piedade  
10 ans, Brésil*

Je suis Schaid Almeida Piedade ; j'ai 10 ans et j'habite à Ceilândia, District Fédéral. Je suis en 4<sup>e</sup> année. J'habite avec maman et ma soeur et je participe au Projet Enfant Heureux au Centre Mariste « Circuito Jovem ». Dans la rue où j'habite je souffre d'une forte discrimination, ce qui me rend très triste et furieux. Chaque fois que je suis en train de jouer ou que je passe par la rue où j'habite, les gamins m'appellent 'macumbeiro', 'vieux noir', 'petit bronzé de favela' et autres choses. Je ressens aussi la discrimination dans mon école ; on me traite de 'charbon', 'café'. Je n'aime pas qu'on m'appelle ainsi ; ce sont des préjugés. Je pense que ces personnes ne devraient pas faire cela à cause de la couleur de la peau ; tout le monde mérite d'être respecté. Je crois que les personnes devraient être plus polies.

## **Convention des Droits de l'Enfant (synthèse)**

### **Article 1 : Définition d'un enfant**

Un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable.

### **Article 2 : Non-discrimination**

Tout enfant jouit de droits peu importe qui il est, où il vit, sans distinction aucune de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou autre de l'enfant ou de ses parents ou représentants légaux, de leur origine nationale, ethnique ou sociale, de leur situation de fortune, de leur incapacité, de leur naissance ou de toute autre situation.

# 28 novembre 2011

## Lundi, 1<sup>e</sup> semaine de l'Avent

**Lectures** : Is 2,1-5 ; Mt 8,5-11



*Iobi, 16 ans  
Kiribati*

Ce trimestre dernier, j'ai vécu avec mon tuteur (cousin de mon grand-père) et sa famille. Je suis arrivé alors que sa femme était absente à l'étranger et il se montrait très gentil et très sensible à mes besoins. Quand sa femme est revenue, il a changé. Tous les deux ne voulaient plus me connaître. Je devais aller deux villages plus loin pour me rendre à mon école. On ne m'a jamais donné d'argent de poche. Avant l'indépendance (12 Juillet) j'adressai un courriel à mon père qui était marin travaillant à l'étranger et je lui ai parlé de mes frais de scolarité et de l'argent de poche.

L'argent est arrivé et j'ai payé mes frais de scolarité, mais mon tuteur a pris ce qui restait et a acheté des vêtements pour ses propres enfants, et rien pour moi. Le frère de mon père est venu voir mon tuteur et a demandé la permission de me prendre pour une semaine pendant les vacances d'indépendance, mais mon tuteur a refusé. Heureusement, mon oncle avait un peu d'argent sur lui et il m'en a donné pour m'acheter quelque chose pour l'Indépendance. J'en étais très content et j'ai acheté de nouveaux vêtements pour l'indépendance. Quand mes tuteurs ont vu ce que j'avais acheté, ils m'ont fait des reproches et ils ne voulaient plus me parler. Mon oncle est revenu et m'a pris avec lui, mon problème a été résolu, car maintenant je vis avec sa famille très gentille et serviable.

### **Article 3 : Les meilleurs intérêts de l'enfant**

Toute organisation vouée à l'enfance devrait travailler au bien-être de chaque enfant. Les pays qui ont signé et ratifié la Convention assureront les soins nécessaires à l'enfant dans les cas où ses parents ou tuteurs sont incapables de le faire.

### **Article 4 : Les droits et leur pratique**

Il revient aux États d'assurer la mise en œuvre des droits décrits dans la Convention.

# 29 novembre 2011

## Mardi, 1e semaine de l'Avent

Lectures : Is 11,1-10 ; Lc 10,21-24



La vie est un vaste champ de bataille que vous devez traverser pour prendre le contrôle de votre propre destin. Parfois, vous êtes assommé, mais vous n'avez qu'à vous redresser et à vous battre, parce que rien n'est aussi précieux que la vie. Salut, je suis Alex et j'ai une paralysie cérébrale. Elle me rend quadriplégique et ma parole est inarticulée. Malgré mes différences

physiques, mon cœur et mon cerveau sont pleins d'amour, de créativité et de compassion, aussi les gens disent souvent que je suis sage malgré mon jeune âge. Je trouve mon soutien chez mes amis et dans ma famille ; sans ces gens-là que je ne serais ni forte ni indépendante. Quand je suis avec mes amis, je me sens en sécurité, forte, heureuse, libre et je peux faire n'importe quoi. Leur soutien et leur amour signifie tout pour moi et en sachant qu'ils seront toujours un secours pour moi, rien ne me fait peur. Ma famille a toujours été le groupe de personnes qui m'a le plus soutenue et choyée tout au long de ma vie. Leur amour est mon filet de sécurité et cela me permet de prendre des risques et de relever des défis face à des personnes difficiles, avec confiance et fierté. Chaque fois que j'entre pour la première fois dans une salle ou que je vois de nouveaux visages, je sens mon cœur qui commence à battre plus fort. C'est la peur de ne pas savoir si je vais être embrassée ou jugée pour mes différences qui me rend la situation difficile, mais je prends une grande respiration et j'essaie de faire face avec un sourire. Je crois que les différences devraient être acceptées, et la discrimination devrait faire partie du passé. Il s'agit d'ouvrir votre cœur afin que chacun se sente libre d'ouvrir le sien et soit le meilleur possible.

*Alex Reimers , 15 ans*

*Australie*

### **Article 5 : Devoir des parents de conseiller et aptitudes de l'enfant à croître**

L'État devrait respecter les droits et responsabilités des parents et de la famille élargie pour qu'ils guident l'enfant durant sa croissance et lui apprennent à user de ses droits correctement.

# 30 novembre 2011 - St André, Apôtre

## Mercredi, 1e semaine de l'Avent

Lectures : Rm 10,9-18 ; Mt 4,18-22



*Lucy Lxlanjin, 15 ans  
Kenya*

### **Le tribalisme crée des barrières**

Mon nom est Lucy Lxlanjin. J'ai 15 ans. J'ai été admise en pensionnat dans une communauté différente de la mienne quand j'avais 12 ans. Quelquefois mes amis parlent leur propre langue que je ne comprends pas. Je me sens mal à l'aise et une fois encore discriminée. Quelquefois dans les jeux on faisait des équipes de tribu contre une autre tribu.

Le tribalisme est une manière de se faire des ennemis. Cela peut créer aussi de graves dommages. En 2007, il y a eu au Kenya de graves dommages à cause du tribalisme. Il a fait des morts et des pertes de biens. Les gens devraient arrêter le tribalisme et vivre en harmonie pour lever le drapeau de la paix, de l'amour et de l'unité.

### **Article 6 : Droit à la vie, à la survie et au développement**

Chaque enfant a un droit inhérent à la vie. Les États doivent assurer la survie et le développement de l'enfant.

### **Article 7 : Nom et nationalité**

Tout enfant a le droit d'être enregistré dès sa naissance et à recevoir un nom. Il a le droit d'acquérir une nationalité et, dans la mesure du possible, de connaître ses parents et d'être élevé par eux.

### **Article 8 : Identité**

L'État a l'obligation de respecter l'identité, la nationalité et les liens familiaux de l'enfant.

**1er décembre 2011**  
**Jeudi, 1e semaine de l'Avent**  
**(Journée mondiale du Sida)**

**Lectures : Is 26,1-6 ; Mt 7,21.24-27**



La discrimination est, malheureusement, un sujet d'actualité qui s'est répandu dans toute la société depuis que les hommes se sont crus meilleurs les uns que les autres. La discrimination naît du vice de l'orgueil. Les hommes cherchent toujours des différences entre les uns et les autres et se considèrent comme uniques et donc meilleurs.

La discrimination a également fait partie de ma vie. Quand j'étais jeune je fréquentais une école dans le Sud du Bronx. La population scolaire était essentiellement afro-américaine et je faisais partie d'un petit groupe hispanique au premier cycle de l'ensemble scolaire.

J'ai été victime d'intimidation incessante parce que j'étais différent. J'étais tellement différent que tous pensaient qu'ils étaient meilleurs que moi. Je me sentais donc inférieur et bien loin de l'idée que j'étais un reflet de la gloire de Dieu. J'étais différent, alors je n'étais peut-être pas aimé, mais Dieu avait bien une raison de nous faire tous différents. C'est une question qui peut être résolue avec la simple compréhension que nos différences font de chacun de nous un être unique, mais aucune différence ne devrait changer ce que nous sommes comme personnes, des enfants de Dieu.

*William Moran, 16 ans*  
*USA*

**Article 24 : Santé et services de santé**

L'enfant a le droit de jouir du meilleur état de santé possible et de bénéficier de services médicaux et de rééducation. Les gouvernements s'efforcent d'assurer les soins primaires, la prévention, l'éducation sanitaire publique et la réduction de la mortalité infantile.

## Les enfants, HIV et SIDA

Plus de 1000 enfants sont infectés par le HIV tous les jours, et plus de la moitié d'entre eux mourront du Sida par manque d'accès au traitement HIV. En outre, des millions d'autres enfants sont chaque année indirectement touchés par l'épidémie à la suite de la mort et des souffrances causées à leurs familles et à leurs communautés.

Prévenir l'infection du HIV, fournir un traitement prolongeant la vie et capable de soulager l'impact du HIV et du SIDA pour les enfants, leurs familles et leurs communautés est possible. Cependant, le manque d'investissement et des ressources nécessaires pour les tests adéquats, des médicaments antirétroviraux, et des programmes de prévention, ainsi que la stigmatisation et la discrimination, fait que les enfants continuent à subir les conséquences de l'épidémie

## Le nombre d'enfants infectés

Les chiffres ci-dessous indiquent le nombre d'enfants (définis par l'ONUSIDA comme au-dessous de 15 ans) directement touchés par le VIH et le sida :

- À la fin de 2009, on comptait 2,5 millions d'enfants vivant avec le HIV dans le monde.
- Environ 400.000 enfants ont été nouvellement infectées par le HIV en 2009.
- Parmi les 1,8 millions de personnes qui sont mortes du sida en 2009, une sur sept étaient des enfants. Chaque heure, environ 30 enfants meurent du sida.
- Il y a plus de 16 millions d'enfants de moins de 18 ans qui ont perdu un de leurs parents ou les deux à cause du sida.



- La plupart des enfants vivant avec le HIV/SIDA- presque 9 sur 10 - vivent en Afrique sub-saharienne, la région du monde où le sida a fait le plus de victimes.

Dans les pays avec une prévalence du HIV de plus de 5 pour cent, le taux de mortalité infantile n'est pas au-dessous de la tendance mondiale. Ceci est probablement dû au risque élevé de mortalité associé à l'infection HIV non traitée chez les jeunes enfants.

Lire plus : <http://www.avert.org/children.htm>

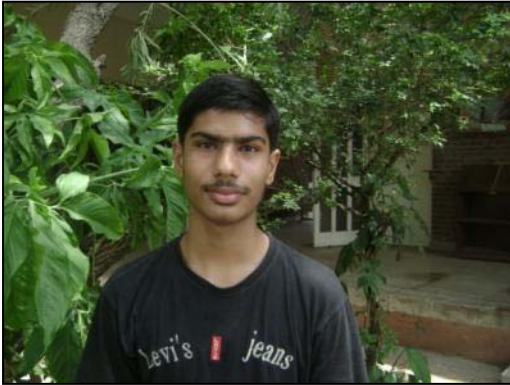


*Un enfant atteint du HIV avec les membres de sa famille*

## 2 décembre 2011

### Vendredi, 1e semaine de l'Avent

Lectures : Is 29,17-24 ; Mt 9,27-31



#### **La petite fille**

Dans certaines parties de notre monde, la fille n'est pas traitée comme le garçon. La fille n'est pas acceptée avec joie dans certaines familles. Les parents ne la traitent pas comme le garçon.

Quand une maman attend un enfant, les membres de la famille préféreraient un garçon plutôt qu'une fille.

Si c'est une fille, il n'y a pas de célébration tandis que si c'est un garçon toute la famille organise une fête de réjouissance. Elles acceptent une fille, mais ne s'en réjouissent pas. Il y a aussi de nombreuses restrictions dans notre culture en ce qui concerne les filles. Elles ne peuvent pas sortir avec un compagnon masculin dans la rue à moins que ce ne soit leur père ou leur frère. J'éprouve de la compassion pour les filles qui ne peuvent pas profiter de la vie comme nous les garçons. En public elles doivent couvrir tout leur corps jusqu'à la tête. Dans le cercle familial aussi les filles sont soumises aux normes sociales, même en ce 21ème siècle. Elles sont confinées à la maison. Pas de sortie, pas de courses et je suis sûr qu'elles se sentent discriminées en raison de leur sexe. Je pense que, si l'occasion leur est donnée, les filles peuvent briller dans la société et elles peuvent profiter de plus de liberté.

*Saim Javed, 15 ans  
Pakistan*

#### **Article 27 : Niveau de vie**

Chaque enfant a droit à un niveau de vie satisfaisant qui permette son développement physique, mental, spirituel, moral et social. Les parents en sont les premiers responsables et les gouvernements devraient les assister à cet égard.



# 3 décembre 2011

## Samedi, 1e semaine de l'Avent

(Journée international des handicapés)

**Lectures** : Is 30,19-21,23-26 (au choix : 1 Co 9,16-19.22-23) ; Mt 9,35-10,1.5-8  
(au choix : Mc 16,15-20)



J'ai 16 ans, et j'habite à Kampong Chhnang. Je fréquente maintenant l'école des Frères Maristes de La Valla et je suis en 4e année. J'ai les muscles des hanches faibles depuis ma naissance, de sorte que je dois porter des prothèses aux deux jambes pour me tenir debout. Quand j'étais dans mon village, j'allais à l'école située à 1 km. C'était trop loin pour moi pour y aller à pied et pour ma mère ou mon frère de me porter à l'école à l'arrière de nos vélos. Un matin, après la pluie, comme mon frère m'emmenait à l'école, nous sommes tombés dans la boue. Certains garçons de mon école passaient par là et ont vu ce qui s'était passé, mais ils ne nous ont pas aidés. Ils ont commencé à rire en me traitant de tous les noms et ont continué leur chemin. Ils ont fait cela parce que j'étais handicapée.

Je me sentais triste et en colère, et me disais à moi-même : « Pourquoi ne se sont-ils pas arrêtés pour m'aider? » Parfois, quand je répons mal à une question en classe, l'enseignant me frappe avec un bâton sur mes doigts. Les autres enfants de la classe se mettent à rire. Quand je pense à la façon dont je suis traité, cela m'aide à me sentir plus fort pour réussir à l'école. Pour moi, l'école est très importante parce que je dois faire de mon mieux pour obtenir un emploi et gagner de l'argent pour la famille. Parfois, je sens que je suis un fardeau pour ma famille. Je sais et je sens l'amour qu'ils ont pour moi. Dans ma vie, je devrai les rembourser pour cela. Ces moments de ma vie me rendent plus déterminé à réussir et à être quelqu'un de bien dans mon village. Je ne m'attends pas à ce que les gens se désolent pour moi, qu'ils m'apprennent seulement des choses que je dois apprendre. Je vous remercie.

*Sok Chea, 16 ans, Cambodge*

### **Article 23 : Enfants handicapés**

Un enfant handicapé a droit à des soins spéciaux, à une éducation et à une formation qui l'aident à profiter pleinement d'une vie honorable dans la dignité.

# 4 décembre 2011

## Dimanche, 2e semaine de l'Avent

Lectures : Is 40,1-5.9-11 ; 2 P 3,8-14 ; Mc 1,1-8



### **Intimidation**

Quand j'étais plus jeune et en école primaire, j'étais timide. J'avais changé d'école et j'étais toujours nouveau à l'école et un des plus petits. J'étais aussi plus malin que certains autres.

Les enfants commençaient à me donner toutes sortes de noms. Cela me révoltait et m'attristait beaucoup. Cela m'empêchait de faire mon travail parce que j'étais en révolte et je ne travaillais plus car j'étais bouleversé. Ma mauvaise conduite à cette école s'aggravait et finalement j'ai quitté l'école et je suis revenu à mon ancienne école.

*Brandon Flory, 14 ans  
Australie*

### **Article 9 : Séparation des parents**

L'enfant a le droit de vivre avec ses parents, à moins que l'intérêt supérieur de l'enfant ne s'y oppose. Les enfants ont le droit de garder contact avec leurs deux parents, en cas de séparation de ceux-ci.

### **Article 10 : Réunification familiale**

Les familles qui vivent dans des pays différents devraient pouvoir se déplacer entre les pays, de sorte que les parents et les enfants puissent rester en contact ou être réunis de nouveau.

### **Article 11 : Déplacement et non-retour**

L'État doit prendre des mesures pour prévenir l'enlèvement d'enfants ou leur retenue illicite par un parent ou toute autre personne.

# 5 décembre 2011

## Lundi, 2e semaine de l'Avent

**Lectures :** Is 35,1-10 ; Lc 5,17-26



*Anjilus Soren, 17 ans  
Bangladesh*

### **Une simple tasse de thé.**

Je suis Anjilus Soren, fils de Jamil Soren. Je suis élève vivant dans le village de Radhanagar avec mes parents. Radhanagar est une paroisse annexe à environ 35 kilomètres à l'est de la ville de Dinajpur au Bangladesh. Chokarhat est un marché de village et il est à un kilomètre de mon village.

Il y a quelques restaurants de thé dans ce marché, mais je ne peux pas obtenir de thé. Les tenanciers de restaurants refusent de me donner du thé parce que je suis de la tribu Santali. Si je touche une tasse de thé, elle sera déclarée impure. Les musulmans bengalis locaux nous haïssent. Les Santali ne sont pas autorisés à boire du thé dans les restaurants de thé de Chokarhat.

Cela me peine de mentionner à quel point nous nous battons pour notre survie. Nous sommes en retard économiquement, politiquement et négligés et ignorés socialement. Parfois, nous n'avons pas droit au respect dû à l'humain à cause de notre situation sociale. Nous sommes doublement minoritaires : minorité tribale et aussi minorité chrétienne.

### **Article 13 : Liberté d'expression**

L'enfant a le droit d'exprimer ses vues, d'obtenir de l'information, de répandre de l'information et des idées sans considération de frontières, s'il respecte les droits d'autrui et le bien public.

### **Article 14 : Liberté de pensée, de conscience et de religion**

Les États respectent le droit de l'enfant à la liberté de pensée, de conscience et de religion et le droit des parents de les guider. Ces droits ne peuvent être restreints que pour préserver la sûreté, l'ordre public, la santé et la moralité publiques.

### **Article 15 : Liberté d'association**

Les enfants ont le droit de se rencontrer et de former des associations.

# 6 décembre 2011

## Mardi, 2e semaine de l'Avent

Lectures : Is 40,1-11 ; Mt 18,12-14



Une fois j'allais à l'école pour chercher une amie ; j'ai été agressée car on me trouvait grosse. J'ai eu la chance d'être avec des amis qui m'ont défendue. Je me sens triste quand les personnes n'accordent pas d'importance aux sentiments des autres.

*Andressa de Paula Gomes  
16 ans, Brésil*

### **Article 30 : Enfants des populations minoritaires ou indigènes**

Un enfant autochtone ou appartenant à une minorité a le droit de profiter de sa propre culture et de pratiquer sa propre religion et langue.



Dans mon ancienne école l'année dernière un groupe de garçons commencèrent à m'appeler de « Coon », « Noir » et de bien d'autres choses horribles sur ma mère et aussi sur d'autres membres de ma famille. Cela se passait pendant les pauses, les temps de repas et les récréations ou avant la classe. Cela me bouleversait et me brisait le cœur. J'avais peur qu'ils en arrivent à me frapper parce qu'ils étaient toujours en groupe.

J'en ai parlé à ma tante et elle en a parlé à la direction de l'école et ces garnements ont eu peur. J'étais heureux qu'ils arrêtent de m'appeler de ces noms racistes. Je suis fier d'être aborigène.

*Cameron, 14 ans  
Australie*

# 7 décembre 2011

## Mercredi, 2e semaine de l'Avent

**Lectures :** Is 40,25-31 ; Mt 11,28-30



### **La discrimination est un manque de respect.**

La discrimination, c'est quand on méprise quelqu'un à cause de ce qu'il est, que ce soit en raison de sa race ou de son sexe. J'ai connu la discrimination sous une forme inhabituelle, je pense. Quand j'étais dans une école internationale à Fidji, mes camarades de classe me taquinaient sur mon pays.

Ils m'appelaient de noms tels que "Insulaire naufragée" ou me demandaient: «Comment s'est passée la traversée à la nage?» chaque fois que je rentrais de vacances à Kiribati. Chaque élève de Kiribati passe par ces moqueries dès qu'il est dans une terre étrangère. Même si cela me blessait chaque fois qu'ils me taquinaient, je ne l'ai jamais montré. Le fait que ce sont des taquineries sur mon pays qui est mon identité comme une I-Kiribati, c'est ce qui m'a vraiment blessée. Peu importe combien stupides étaient leurs taquineries, c'était des attaques de mon pays. Je n'ai jamais plaisanté sur leur pays car je savais comment ils le ressentiraient. Ce qu'ils ont fait était irrespectueux envers moi et mon pays et ils ne connaissaient pas le sens du respect de soi. Respecter quelqu'un c'est le traiter de la façon dont vous aimeriez qu'il vous traite. C'est ce que j'ai fait et c'est certainement à l'opposé de ce qu'ils faisaient. La discrimination est un manque de respect pour l'autre.

*Evelyna, 17 ans  
Kiribati*

### **Article 16 : Protection de la vie privée**

L'enfant a le droit d'être protégé contre toute immixtion dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, et contre les atteintes à son honneur et à sa réputation.

### **Article 17 : Accès à une information adéquate**

Les gouvernements s'assureront que les enfants ont accès à une information diverse pour promouvoir leur bien-être et ils les protégeront contre toute information nuisible.



## 8 décembre 2011 – Immaculée Conception

### Jeudi, 2e semaine de l'Avent

Lectures : Gn 3,9-15.20 ; Ep 1,3-6.11-12 ; Lc 1,26-38



La discrimination signifie pour moi empêcher quelqu'un d'avoir sa juste place dans la société en raison de sa couleur, de sa croyance, de sa race, de sa langue ou de ses talents. Il y a aussi de la discrimination dans le favoritisme. J'ai subi une discrimination en raison du favoritisme. Pendant nos vacances d'été nous avons eu des séances de basket-ball.

Nous préparions un tournoi. Notre coach voulait une liste de joueurs pour le tournoi. Il voulait que le chef du camp écrive la liste. J'ai remarqué qu'il écrivait les noms de ses amis en tête de liste. Mon nom n'y figurait pas. Je lui ai demandé d'inclure mon nom car je suis un bon joueur. Et finalement il a inscrit mon nom en fin de liste. Mais plus tard, quand il a présenté la liste finale, mon nom avait disparu. J'étais vraiment triste et dégoûté. J'ai trouvé que la plupart des noms de la liste des sélectionnés étaient ses amis et camarades de classe. Je me sentais très mal à l'aise et en colère. Ce fut une discrimination contre moi. Avec ces genres de discrimination, des enfants perdent leur confiance en eux-mêmes. Certains peuvent se battre et obtenir leurs places, mais les garçons timides et réservés se taisent. Il y a beaucoup de gens talentueux dans le monde, mais s'ils n'obtiennent pas leur place appropriée dans la société en raison de la discrimination, la société est perdante et cela crée un frein au développement du pays. Si l'on ne peut pas plaire aux gens en position d'autorité en leur offrant des cadeaux et en répondant à leurs désirs, on ne peut pas obtenir les droits légitimes et saisir les opportunités. Quand je pense à cette injustice je suis malade et dégoûté du système. J'espère qu'un jour il y aura une société qui traite les gens de manière juste et raisonnable.

*Sharoon Barkat, 13 ans*

*Pakistan*

#### **Article 12 : L'opinion de l'enfant**

L'enfant a le droit d'exprimer son opinion librement sur toute question le concernant.

# 9 décembre 2011

## Vendredi, 2e semaine de l'Avent

**Lectures** : Is 48,17-19 ; Mt 11,16-19



*Le camp de Réfugiés La Mae en Thaïlande. L'hôpital est le bâtiment avec un toit de couleur blanche.*

**Une vie de réfugiée.** Ma famille est allée dans notre premier camp de réfugiés en 1983. Ma famille n'était pas en sécurité à Burma et le camp de réfugiés était sécurisé. Mais ensuite l'armée de Burma est venue au camp des réfugiés. Ils ont fusillé beaucoup de gens et ont brûlé le village. En 1995 ma famille s'est rendue dans un autre camp de réfugiés, le camp de Réfugiés La Mae. Les membres de ma famille étaient en sécurité, mais ils savaient ne jamais pouvoir retourner à Burma. C'est là que je suis née au Camp La Mae, de même que mes deux frères et mes trois sœurs.

La vie dans le camp était dure parce qu'il était difficile d'avoir assez de nourriture pour chacun. On ne pouvait pas aller à l'école si on ne pouvait pas payer. Le service de sécurité était très strict. La Police Thaï surveillait le camp et nul ne pouvait en sortir pour aller dans la ville. Vous aviez des ennuis avec la police Thaï si vous essayiez de faire quoi que ce soit. La police emmenait beaucoup de gens. On devenait facilement malade et nul ne pouvait travailler en dehors du camp. Nous faisons tout par nous-mêmes pour survivre dans le camp. Mon père écrivait des lettres pour demander à nous rendre en Australie. Nous avons attendu 15 ans dans le Camp avant de partir en Australie. A notre arrivée en Australie, la première chose dont je me souviens, c'est la foule de gens à l'aéroport et ils avaient tous la peau blanche. C'est vraiment un beau pays. Ma famille est très heureuse d'y vivre et nous avons maintenant une belle vie. Ma vie a changé ; elle est maintenant très différente.

*'Mi Swe', 17 ans  
Burma – Thaïlande - Australie*

### **Article 22 : Enfants réfugiés**

Une protection spéciale sera accordée aux enfants réfugiés ou à ceux qui cherchent le statut de réfugié. L'État doit coopérer avec les organisations compétentes qui leur assurent aide et protection.

**10 décembre 2011**  
**Samedi, 2e semaine de l'Avent**  
**(Journée des Droits de l'Homme)**

**Lectures : Si 48,1-4.9-11 ; Mt 17,10-13**



Le sport est une détente pour tous, à l'école primaire, au collège, au lycée, à l'université. C'est au lycée que l'on pratique le plus de sports. Dans mon école la plupart des jeunes pratiquent le sport (moi y compris). Mais quelques-uns ne font pas de sport. Je les plains parce que les autres les considèrent comme des 'polards' ou des 'marginiaux'. On les malmène ou on s'en moque. A l'école primaire, je ne jouais pas au basket parce que c'était le seul sport pratiqué dans mon école à cette époque, et je me sentais mis de côté parce que tous jouaient et je restais seul. Pendant la gymnastique, j'étais l'un des derniers à être pris parce que chacun pensait que je n'avais pas d'aptitudes pour le sport. Mais quand je suis arrivé au lycée, cela a changé. J'ai trouvé deux types d'activités sportives que j'aimais pratiquer, la lutte et le 'lacrosse'. Ainsi je n'étais plus au dernier rang parce que je m'intégrais avec les copains qui pratiquaient des sports. Je n'ai pas oublié ce que je ressentais quand j'étais mis de côté. Quand je vois des jeunes qui ne pratiquent pas de sport et que je perçois qu'ils se sentent plus ou moins mis de côté, je vais les voir et je leur parle et j'essaie de les faire entrer dans ce que nous faisons. Nul n'aime se sentir rejeté, ce qui peut être provoqué par une mise à l'écart.

*Jonathan Rivera , 17 ans*  
*USA*

**Article 18 : Responsabilité parentale**

Les deux parents ont, au premier chef, la responsabilité commune d'élever leurs enfants avec le soutien de l'État.



# 11 décembre 2011

## Dimanche, 3e semaine de l'Avent

**Lectures :** Is 61,1-2.10-11 ; 1 Th 5,16-24 ; Jn 1,6-8.19-28



*Sofia Victoria Correia  
4 ans, Brésil*



Une expérience de vie collective qui tient compte d'une atmosphère de dialogue et d'accueil offre aux enfants une participation en ce qui touche le respect de leur vie, et aussi la construction d'une société plus solidaire. La famille de Sofia Victoria Correia, 3 ans et 10 mois, se réduit à sa maman et à son frère de 15 ans. Pour s'imprégner des actions éducatives au quotidien d'une manière effective et ouverte à la participation, il faut considérer les intérêts et les opinions qui touchent les enfants. Pendant une pause-goûter, Sofia raconte une situation particulière à son éducatrice. « Cris, je suis grosse ? On m'a traitée de grosse ». L'éducatrice lui demande si elle n'aime pas être appelée grosse et si elle se considère grosse. Sofia dit qu'elle est grosse et elle démontre que le fait d'être grosse peut ne pas être bon. Elle dit que lorsqu'un camarade l'appelle grosse, son visage devient moche. Quand le visage devient moche, ce n'est pas bon. Elle relie un sentiment à l'action d'un camarade, ce qui révèle des principes éthiques qui, d'une certaine manière, peuvent l'exclure.

Quand on pose des questions au groupe d'enfants sur la diversité de chacun, ils parlent de leurs différences et de leurs ressemblances. Ils comprennent mieux leurs particularités ; ils réfléchissent à partir de leurs expériences et délimitent leur identité.

### **Article 19 : Protection contre les agressions et la négligence**

Les États protégeront les enfants contre toute forme de mauvais traitements par leurs parents ou par d'autres personnes chargées de leur soin. Ils établiront des programmes sociaux adéquats pour prévenir les agressions et traiter les victimes.

**12 décembre 2011**  
**Lundi, 3e semaine de l'Avent**  
**(Notre-Dame de Guadalupe)**

**Lectures** : Nb 24,2-7.15-17 ; Mt 21,23-27



*Karubeaitina, 17 ans*  
*Kiribati*

**Une situation difficile.** Dans ma famille, j'avais six frères et j'étais la seule fille, aussi vous pouvez imaginer combien j'étais choyée ; c'était presque le paradis. Il y a de cela bien longtemps quand j'étais jeune. Malheureusement mon père mourut à la suite d'une attaque cardiaque, et ce fut la fin de cette situation. Le frère de mon père vint s'installer chez nous et toute ma vie en fut changée, du paradis à l'enfer. Mes frères et ma mère m'ont laissée et pour la première fois j'ai été objet de mauvais traitements. Mon oncle avait aussi une fille qui était dans la même classe que moi, et chaque lundi, avant de partir à l'école, on me donnait 2 \$ pour les frais de transport en bus et ma cousine recevait 5 \$.

A l'école, pendant les récréations, ma cousine s'achetait de la nourriture mais je ne pouvais en faire autant car mes deux dollars ne pouvaient pas payer de la nourriture. Quand il y avait des soldes, ma tante achetait des robes pour sa fille, mais moi, je n'avais rien. Je recevais gronderies ou corrections quand je faisais quelque chose de répréhensible, mais ma cousine n'était jamais punie.

Aussi, je fis part à ma mère de ma situation et elle me répondit : « Ne te soucie pas des méchancetés de ta tante et n'en tiens pas compte. Contente-toi de demander l'aide du Seigneur et applique-toi bien à tes études pour qu'un jour nous ne dépendions plus d'eux quand tu obtiendras un travail. » C'est ce que je fais maintenant, en essayant d'étudier avec ardeur pour réussir tous mes examens afin d'obtenir un emploi.

**Article 20 : Protection d'un enfant sans famille**

Tout enfant qui est temporairement ou définitivement privé de son milieu familial, a droit à une protection et à une aide spéciales de l'État. Dans ce cas, on tient compte du besoin d'une certaine continuité dans l'éducation de l'enfant. On considère aussi son origine ethnique, religieuse, culturelle et linguistique.

## Prière du Pape Jean-Paul II à Notre-Dame de Guadalupe

**O** Vierge Immaculée, Mère de Dieu et Mère de l'Église, qui, de cet endroit, révèles ta clémence et ta compassion envers tous ceux qui te demandent ta protection, écoute la prière que nous t'adressons avec une confiance filiale et présente la à ton Fils Jésus, notre seul Rédempteur.



**M**ère de Miséricorde, qui nous enseignes le sacrifice caché et silencieux, à Toi qui viens à la rencontre des pécheurs que nous sommes, nous consacrons en ce jour tout notre être et tout notre amour. Nous Te consacrons aussi notre vie, notre travail, nos joies, nos faiblesses et nos peines. Accorde la paix, la justice et la prospérité à nos peuples; car nous confions à tes soins, tout ce que nous avons et tout ce que nous sommes, O Notre Dame et Notre Mère. Nous voulons être entièrement à Toi et marcher avec Toi le long du chemin de la complète fidélité à Jésus-Christ en Son Église: Que ta main aimante nous tienne toujours.

**V**ierge de Guadalupe, Mère des Amériques, nous te prions pour tous les Evêques, qu'ils conduisent les fidèles dans le chemin d'une vie chrétienne intense, une vie d'amour, et d'humble service de Dieu et des âmes. Regarde l'immense récolte et intercède auprès du Seigneur afin qu'Il inspire à tout le peuple de Dieu une soif de sainteté et accorde d'abondantes vocations de prêtres et de religieux, forts dans la foi et qui soient des apôtres zélés des mystères de Dieu.

**A**ccorde à nos familles la grâce d'aimer et de respecter la vie à ses débuts, avec le même amour que celui avec lequel tu conçus en ton sein la vie du Fils de Dieu. Bienheureuse Vierge Marie, protège nos familles, afin qu'elles soient toujours unies et bénis l'éducation de nos enfants.

**N**otre Espérance, jette sur nous un regard de compassion, apprends nous à aller sans cesse à Jésus et, si nous tombons, aide nous à nous relever à

nouveau, à retourner vers Lui par la confession de nos fautes et nos péchés dans le Sacrement de la Réconciliation qui donne la paix à l'âme.

Nous t'implorons accorde nous un grand amour pour tous les saints Sacrements qui sont comme les signes que Ton Fils a laissés sur la terre.

Ainsi, Très Sainte Mère, avec la paix de Dieu dans notre conscience, nos cœurs, libres du mal et de la haine. Pourront nous donner toute la vraie joie et la vraie paix qui viennent de Ton Fils, Notre Seigneur Jesus-Christ, qui, avec Dieu le Père et le Saint Esprit, vit et règne dans les siècles des siècles.

Amen.

*Sa Sainteté Jean-Paul II, Mexico, Janvier 1979. Visite de la Basilique au cours de son premier voyage comme Pape.*

# 13 décembre 2011

## Mardi, 3e semaine de l'Avent

Lectures : So 3,1-2.9-13 ; Mt 21,28-32



*Sharon, 15 ans  
Kenya*

Mon nom est Sharon. J'ai quinze ans. Je suis d'une famille de cinq enfants. J'ai deux frères et deux sœurs. Mon frère me frappe beaucoup. J'ai quitté la maison et mon meilleur ami a informé sa mère. Maintenant je vis chez eux. C'est pour cela qu'on m'a mise dans un foyer pour enfants et que j'en suis sortie. Ma mère vend des produits illicites et elle me bat. Dans mon club de filles, on nous a appris les droits des enfants. Je sais que ce n'est pas bien de me frapper comme cela – comme ma mère. Parfois je me demande si elle est vraiment ma mère. Elle est toujours grossière, ivre et je ne veux pas être comme elle. J'en ai averti mes professeurs qui ont essayé de lui parler. J'espère qu'un jour elle m'aimera comme mon ami est aimé de sa mère.

### **Article 21 : Adoption**

Les États qui admettent et/ou autorisent l'adoption s'assurent que l'intérêt supérieur de l'enfant est la considération primordiale en la matière. L'adoption doit être réglementée par les autorités compétentes et la protection de l'enfant doit être garantie.

### **Article 25 : Examen périodique de l'enfant placé**

L'enfant placé par l'État pour recevoir des soins, une protection ou un traitement physique ou mental, a droit à un examen périodique de son traitement et des circonstances de son placement.

### **Article 26 : Sécurité sociale**

Un enfant a le droit de bénéficier de la sécurité sociale, y compris les assurances sociales.

# 14 décembre 2011

## Mercredi, 3e semaine de l'Avent

**Lectures :** Is 45,6-8.18.21-25 ; Lc 7,19-23



*Andrés Julián Duque  
Quintana  
8 ans, Colombie*

Je m'appelle Julián Duque Quintana. J'ai 8 ans et je suis en troisième année du primaire. Ma vie scolaire est très triste. Les petits amis de ma classe ne m'aiment pas parce qu'ils disent que je suis gros et parfois ils m'appellent « gros porc », « beignet avec des jambes » et « éléphant le plus gros du monde », et quand je ne comprends pas le travail à faire, ils se moquent de moi parce que je suis en retard pour terminer ; je me sens dévalorisé, comme si je ne valais rien, comme une ordure qu'on jette, et si je me fâche, ils me frappent. Ils n'aiment pas non plus jouer avec moi parce que je suis un peu lent, donc je n'ai pas d'amis. Quand j'essaie d'en parler aux enseignants ou à ma famille, ils n'en tiennent pas compte parce qu'ils disent que je n'arrête pas de me plaindre, ils disent que je le cherche et que j'agace les autres, mais je ne veux que partager un moment avec mes camarades de classe.

Je voudrais changer d'école, mais ce serait très difficile parce que je n'aurais plus mes cousins Yaritza et Yohan, qui m'accompagnent pendant les pauses pour qu'on ne m'agresse pas. L'idéal serait que mes camarades jouent avec moi sans me maltraiter et que les enseignants me comprennent et soient patients. Les choses ne sont pas toujours faciles pour tout le monde, chacun a ses propres capacités et nous ne sommes pas des copies pour agir de la même façon. Je ne pense pas que l'on puisse faire quelque chose pour remédier à cette situation car les enseignants et ma mère ont parlé une fois et ils n'ont fait qu'exclure quelques camarades et quand ils sont revenus, les choses ont continué comme avant.

### **Article 31 : Loisir, récréation et activités culturelles**

L'enfant a droit aux loisirs, au jeu et aux activités récréatives et artistiques.

# 15 décembre 2011

## Jeudi, 3e semaine de l'Avent

**Lectures :** Is 54,1-10 ; Lc 7,24-30

**Une série d'opinions  
d'enfants des Amériques,  
exprimant ce qu'ils  
souhaiteraient  
(Document  
Interaméricaine de  
Solidarité Mariste)**

- *Ne pas être comparé à d'autres personnes. (8 ans, Chili)*
- *Intimité, amour de ma famille, indépendance, liberté, des amis. (17 ans, Porto Rico)*
- *Qu'on m'accepte comme je suis. (15 ans, Canada)*
- *Que mes parents m'aiment et me respectent. (7 ans, Mexico)*
- *Que les enfants pauvres aient à manger et qu'il y ait de la solidarité, du respect, de l'affection, de la coopération – et que chacun ait une maison. (10 ans, Équateur)*

Mon nom est Rocío Pérez ; j'ai 18 ans. Je vis dans un quartier pauvre de la ville de Rosario en Argentine. Je suis élève dans la dernière classe supérieure de l'Ecole Marcellin Champagnat. Comme d'autres jeunes de mon quartier, je subis chaque jour des agressions discriminatoires. Une fois, je me suis rendue dans un magasin pour acheter une tenue pour la cérémonie de remise des diplômes ; quand j'ai demandé le prix, l'employé du magasin m'a interpellée comme si je ne pouvais pas payer ou comme si j'étais sur le point de voler la tenue. Bien que ma mère fût avec moi, l'employé m'a demandé de quitter le magasin en termes très discourtois ; aussi nous avons pris la décision de sortir immédiatement. Une autre fois, je suis entrée dans une parfumerie et un employé s'est mis à me suivre comme si j'allais commettre un vol. En vérité, je me sens habituellement malheureuse parce qu'en plusieurs endroits du centre-ville, je ressens que je suis mal perçue. Est-ce que cela est dû au fait que je ne sois pas vêtue de façon élégante ? Cela me rend folle car il y a peut-être bien des gens comme moi qui ressentent les mêmes choses et qui pensent comme moi.

*Rocío Pérez, 18 ans, Argentine*

### **Article 28 : Éducation**

Les enfants ont droit à l'éducation. Il incombe à l'État d'assurer l'éducation primaire gratuite et obligatoire, différentes formes d'éducation secondaire et de rendre l'éducation supérieure accessible autant que faire se peut. La discipline dans les écoles devrait respecter la dignité des enfants. L'État coopèrera sur le plan international pour appliquer ce droit.

# 16 décembre 2011

## Vendredi, 3e semaine de l'Avent

**Lectures** : Is 56,1-3.6-8 ; Jn 5,33-36



*Johnson Javed, 15 ans  
Pakistan*

Pour moi, la 'discrimination', c'est quand on ne me traite pas avec le respect qui m'est dû et quand on ne tient pas compte de moi. Aujourd'hui, mon histoire a trait à l'humiliation dont je souffre parfois de la part de certains de mes professeurs. L'école est un lieu d'apprentissage – et les enseignants ont la responsabilité d'enseigner leurs élèves avec respect et dignité. Je parle de la relation entre un enseignant et l'élève. Je suis fier de dire que je suis un très bon élève. Cependant parfois, des notions sont difficiles à apprendre. Je demande souvent des éclaircissements à mon professeur et il ne l'apprécie pas. Il me fait des remarques désagréables devant tous mes camarades.

Je suis triste de dire que quand je donne la bonne réponse à une question posée à la classe, il continue à la compliquer pour moi. Je sens qu'il veut m'abaisser et me prouver que je ne suis RIEN. Je ressens qu'il en a fait une affaire très personnelle. Pour le moment, je m'habitue à ce manque de considération parce que je sens qu'il n'est pas prêt à changer de comportement. Je ressens très mal cette situation parce que cette attitude me stresse chaque jour. Je suis écrasé par cette tension entre nous deux. Je souhaite que nous soyons réconciliés avant de quitter l'école. Je fais chaque jour des efforts pour supporter ses humiliations et je lui montre le respect dû à un professeur. Je prie pour que le Bon Dieu nous donne à tous deux la force de nous rencontrer et de nous expliquer.

### **Article 29 : Buts de l'éducation**

L'éducation devrait développer au maximum la personnalité et les talents de chaque enfant. Elle le prépare à une vie d'adulte actif dans une société libre. Elle lui inculque le respect de ses parents, de son identité culturelle, de sa langue, de ses valeurs et de celles des autres.



# 17 décembre 2011

## Samedi, 3e semaine de l'Avent

Lectures : Gn 49,2.8-10 ; Mt 1,1-17

Chaque année, le jour de mon anniversaire, j'ai habituellement une raison de m'absenter de chez moi. Et c'est à cause de mes parents. Le jour de mon anniversaire est le même que celui de mon frère aîné et selon la coutume, il doit être servi le premier. Aussi, mes parents célèbrent toujours l'anniversaire de mon frère. Ils lui donnent de l'argent pour s'amuser avec ses amis ; mais à moi, on ne me donne rien. Cette espèce de favoritisme me rend très jaloux. Mais j'ai un remède pour cette sorte de comportement. Quand c'est le jour de mon anniversaire, je quitte toujours la maison et je reste chez des amis pour la nuit. Le lendemain, je retourne chez moi comme si rien ne s'était passé.



*Kimwaere – 16 ans  
Kiribati*



Quand j'étais jeune, j'ai été maltraitée et parfois je le suis encore aujourd'hui. Ce n'était pas parce que je suis bizarre ou différente.

Cependant j'étais différente parce

j'étais le seul élève aborigène de mon école et ma famille était la seule de la ville. Il me fallait l'accepter. On m'appelait 'Négro', 'Bo', 'Sauvage' et bien d'autres termes. Cela me donnait l'impression d'être une 'merde' ; aussi j'avais des coups de colère violente à cause de cela. Je me battais fréquemment et mon école finit par m'adresser à un psychologue avec qui je travaillais pour m'aider à faire face. Mon frère et ma mère ont toujours été mes très grands soutiens parce qu'ils me comprenaient. Il y a six mois, nous sommes allés habiter dans une nouvelle ville et les choses se passent mieux. Je vois encore certaines de ces personnes, mais comme je n'habite pas près d'eux, cela a changé.

*Ceara Larkins, 14 ans  
Australie*

### **Article 41 : Respect de normes supérieures**

Si les lois propres d'un pays offrent une meilleure protection aux enfants que ces articles de la Convention, ces lois devraient alors être appliquées.

# 18 décembre 2011

## Dimanche, 4e semaine de l'Avent

Lectures : 2 S 7,1-5.8-11.16 ; Rm 16,25-27 ; Lc 1,26-38



*Duban Felipe, 9 ans  
Colombie*

Dans une des écoles où j'ai étudié trois ans, les enfants me persécutaient. Quand je faisais bien dans les matchs de football ou dans les compétitions, mes camarades se moquaient, m'adressaient des surnoms et m'appelaient « Dumbo », « petite oreille », « oreille cassée », (Duban a deux défauts physiques : l'oreille droite et la lèvre inférieure) et parce que je tords la bouche quand je ris, ils m'ont appelé « Torcy ». Parfois, cela me faisait enrager et je commençais à pleurer et parfois j'en parlais au prof ; cette prof, Luz Marina, je l'aimais beaucoup, parce qu'elle était la seule à me défendre. Elle punissait les enfants, les mettait dans un coin de la salle et envoyait des notes aux mamans, mais les persécutions se répétaient pendant la récréation et quand la punition était très forte, mes camarades me frappaient à coups de pied et de poing. J'avais peur quand ma mère ne pouvait pas aller me chercher à l'école parce que deux garçons, Andrés et James, qui habitaient près de la maison, étaient de ceux qui me persécutaient et me frappaient le plus.

Puis je me suis trouvé à l'école avec quelques amis de mon frère qui étaient plus grands, donc on ne me tracassait plus parce que les agresseurs avaient peur de moi et de mes grands défenseurs. Ma mère a aussi parlé avec les enseignants et le coordinateur et ils lui ont conseillé de me retirer et de m'inscrire dans une autre école. Et ma mère m'a inscrit ici. Au début de l'année, un garçon m'a embêté, mais il ne m'agace plus parce qu'il a été sanctionné. Ici, j'apprends mieux et je vais réussir mon année et si je travaille bien, la prof me fera passer en 4<sup>e</sup> année.

### **Article 32 : Travail des enfants**

L'enfant a le droit d'être protégé contre le travail qui nuit à sa santé, à son éducation et à son développement. L'État fixe un âge minimum pour l'emploi et en prévoit les conditions.

# 19 décembre 2011

## Lundi, 4e semaine de l'Avent

Lectures : Jg 13,2-7, 24-25 ; Lc 1,5-25



Salut ! Je m'appelle Pâmela de Paula Silva ; j'habite avec ma grand-mère et une autre sœur de la part de papa. Je m'ennuie beaucoup de papa, il est mort quand j'avais 11 ans. J'aime beaucoup étudier et j'ai fait beaucoup de progrès à partir de ma rentrée au « Circuito Jovem ». Maman nous a abandonnés ; ce fut une période très difficile ; elle nous maltraitait, ne nous donnait que de l'eau sucrée comme nourriture ; je suis tombée malade et n'avais pas le droit de réclamer quoi que ce soit ; je n'ai jamais trouvé cela juste.

Je pense qu'une maman doit aimer son fils et le soigner comme il faut. Je suis donc tombée malade et j'ai passé quelque temps à l'hôpital. Ma grand-mère a fini par le savoir et s'est occupée de nous ; aujourd'hui elle prend très bien soin de nous. Quelle tristesse quand papa est mort ! Il était très affectueux et il aimait beaucoup les autres. Il est mort à cause d'un accident de voiture : le cheval a pris peur et la voiture s'est renversée. Ce fut très triste à l'hôpital ; il a dû attendre trop longtemps et il est mort. Je pense que les personnes doivent être traitées dignement, pas comme des ordures, comme ce fut le cas pour mon père. Je crois que les autorités ne s'occupent pas vraiment des pauvres, et ne respectent pas les lois. J'ai perdu l'amour de maman, et ce qu'on a fait avec mon père m'a beaucoup attristée. Aujourd'hui j'ai l'amour de ma grand-mère et de mes amis du Centre Mariste « Circuito Jovem ».

*Pâmela de Paula da Silva  
13 ans, Brésil*

### **Article 33 : Abus des drogues**

Les enfants doivent être protégés contre les drogues et on doit empêcher qu'ils soient impliqués dans leur production et distribution.

# 20 décembre 2011

## Mardi, 4e semaine de l'Avent

Lectures : Is 7,10-14 ; Lc 1,26-38



### Méprises sur la discrimination.

Des sacs publicitaires sont très répandus dans les campus universitaires et les établissements d'enseignement de par le monde. Vers la fin de ma première année à l'université, c'était la chose la plus simple à utiliser puisque je n'étais pas très pris par le travail d'études à la maison (une vraie bénédiction). Pendant que je me rendais au dernier cours de la

journée, un autre étudiant fit ce commentaire à propos de mon sac : «Tu es donc homo, regarde ton sac. » Certains riaient tandis que d'autres pensaient que c'était enfantin (ce que je pensais aussi). Quelque chose d'aussi insignifiant qu'un sac sur mon épaule fut cause que quelqu'un émette un jugement à mon encontre, un jugement qui était faux. Je ne suis pas homo, mais j'ai des amis qui le sont. L'anecdote que je viens de raconter est juste une illustration de ce que j'ai vu à l'école, dans les rues et dans les médias aujourd'hui. Alors que certains choisissent de tourner en dérision nos frères et sœurs qui sont homo, ce n'est pas ici l'intention. Sans tenir compte de ce que l'on croit ou de ce que l'on vit, nous sommes invités à nous construire mutuellement pour former une communauté. Quand Pierre (un disciple juif) allait à la rencontre des Gentils (ce qui n'était pas permis), n'était-il pas mandaté par Dieu ? Nous sommes appelés à être le sel de la terre pour toute l'humanité. La discrimination n'est ni un élément de construction ni un instrument, mais quelque chose qui peut durcir les cœurs d'abord portés à écouter toute bonne nouvelle. Nous ne connaissons pas les cœurs de tous ceux que nous rencontrons, mais quand nous sommes bien avec le Christ et que nous soutenons ceux qui sont victimes de discrimination, nous commençons à créer l'unité en les accueillant dans nos vies.

*Luis Ramos, 16 ans  
USA*

### Article 34 : Exploitation sexuelle

L'État protégera les enfants contre l'exploitation sexuelle et les agressions, y compris la prostitution et la production de matériel pornographique.

# 21 décembre 2011

## Mercredi, 4e semaine de l'Avent

Lectures : So 3,14-18 ; Lc 1,39-45



*Sheroze Sarfraz, 15 ans  
Pakistan*

**Pourquoi faire de la discrimination à cause de la couleur?** Nul n'est supérieur aux autres à cause de la richesse ou parce qu'il a une peau claire ou à cause d'autres aspects physiques. J'ai été témoin d'un traitement discriminatoire d'un élève de ma classe. Il a une peau noire et la plupart de nos élèves sont de teint plutôt clair. Ce garçon est un très bon élève et il est appliqué à ses études. Quand il est arrivé à l'école, bien des garçons l'ont regardé et ont fait des remarques. Ils voulaient savoir s'il venait d'Afrique.

Certains se moquaient de lui derrière son dos et faisaient des remarques. D'abord il n'en tint pas compte, ensuite il en fut démoralisé et il ne pouvait pas se concentrer sur son travail. Les enseignants eux-aussi ne faisaient guère attention à ce garçon, mais il marchait bien pour ses études. Mais il ne pouvait pas supporter que les autres le traitent de 'noir' et il s'est découragé et il a commencé à manquer l'école. Il ne pouvait pas dire pourquoi on le traitait comme cela. Je pense que d'autres élèves n'aimaient pas ce garçon à cause de ses bonnes notes. Ils étaient plus ou moins jaloux. Par la suite, je me suis rendu compte qu'il obtenait de mauvaises notes pour ses devoirs. Cela m'a ouvert les yeux. Dans notre société, bien des diamants ont perdu de leur attrait et de leur éclat à cause de mauvais traitements de la part des autres. Qui sommes-nous pour juger les autres sur la couleur, la race, la religion ou le genre ou des différences régionales ? Dieu a créé chacun à Son image. Nul n'est moins important ou inutile. Ce sont le caractère et les bonnes actions qui font la vraie valeur d'une personne. Je souhaite que nos élèves traitent les autres avec amabilité et délicatesse.

### **Article 35 : Enlèvement et traite des enfants**

L'État doit tout faire pour prévenir la vente, l'enlèvement et la traite des enfants.



# 22 décembre 2011

## Jeudi, 4e semaine de l'Avent

Lectures : 1 S 1,24-28 ; Lc 1,46-56



*Maria (pas son vrai nom), 17 ans  
Kiribati*

### **La conduite de ma sœur**

L'an passé, je restais chez ma grande sœur et son mari et leur fils. Ils étaient gentils et j'étais heureuse chez eux. Parfois ma sœur et son mari s'absentaient pour rester dans un autre village pendant un jour ou deux. A leur retour ma sœur se montrait très méchante disant que je ne m'étais pas bien occupée de leur enfant. Un jour ma sœur se mit en colère et me frappa, puis elle me dit qu'elle ne voulait plus me voir, puis elle me dit de quitter leur maison. Je suis partie dans un autre village habiter chez mon oncle et sa femme. Ils avaient trois garçons et une fille de mon âge. Je suis restée chez eux pendant trois semaines, puis je suis retournée chez ma sœur.

A mon retour ma sœur me fit des excuses et me dit : « Tout va bien. J'ai déjà oublié ce qui s'était passé. » Cependant, deux jours plus tard, son mari commença à mal se conduire avec moi. Suivant notre culture, puisque je suis la jeune sœur, je suis censée remplacer ma sœur quand elle mourra, mais son mari se mit à me tripoter et à se conduire très mal avec moi comme si j'étais déjà sa femme. Le soir, il errait autour de la maison et quand personne ne le voyait il entra dans ma couchette. Une fois, il m'a presque violée. Il se disputait avec moi sans vraie raison uniquement parce que je ne le laissais jamais jouer avec moi. Ma sœur était au courant, mais elle ne disait jamais rien parce que j'étais censée permettre à son mari d'agir ainsi, puisque j'étais plus jeune. Je me sentais mal à l'aise pour tout surtout envers ma sœur car je savais qu'elle prétendait ne rien savoir et aussi parce qu'elle n'empêchait jamais son mari de faire ce qu'il me faisait. Aussi je ne lui parlais plus. Quand papa revint, je croyais que tout allait s'arrêter mais il n'en fut rien. Je les ai quittés sans que rien ne soit résolu et depuis lors chaque fois que j'y pense, je me sens bien gênée et souillée aussi.

### **Article 36 : Autres formes d'exploitation**

Les États protègent l'enfant contre toutes autres formes d'exploitation préjudiciables à tout aspect de son bien-être.

# 23 décembre 2011

## Vendredi, 4e semaine de l'Avent

Lectures : Mt 3,1-4.23-24 ; Lc 1,57-66



*Deyvid Fandiño Gamboa  
10 ans, Colombie*

J'ai étudié dans une école du quartier pendant 4 ans, depuis l'âge de 5 ans. Pendant ce temps, je n'ai rien appris, ni à lire ni à écrire, mais on m'y supportait parce que j'étais raisonnable, que je n'embêtais pas comme mes camarades et ne frappais personne. Mais je n'ai pas aimé cette école parce que mes camarades de classe me taquinaient tout le temps, ils disaient que j'étais une brute et que je devais revenir en préscolaire. Il y avait un garçon nommé Brandon qui m'a beaucoup perturbé, parce que l'enseignant me faisait travailler près de lui et Brandon le supportait mal. Parfois, il me frappait sans raison; heureusement j'avais deux amis qui m'ont défendu.

Les enseignants aussi me faisaient peur, ils me disaient que si je n'apprenais pas à lire, ils m'enverraient à la « protection familiale » (loin de ma mère et de ma famille). En début d'année, je confiais à une grande sœur et à une tante que je ne voulais pas retourner à l'école car on me maltraitait et que j'en avais peur. Elles en ont parlé à ma mère. Au début de cette année ma tante a cherché une autre école où j'étudie maintenant. Au début, j'ai eu peur parce que je ne connaissais personne, mais je vais bien, car ici je me sens mieux parmi mes camarades et les enseignants qui me traitent bien et j'apprends à lire, à écrire et à compter.

### **Article 37 : Torture et privation de liberté**

Nul enfant ne doit être soumis à la torture ou à des traitements dégradants. Ni la peine capitale ni l'emprisonnement à vie sans possibilité de libération ne doivent être prononcés pour les infractions commises par des personnes âgées de moins de dix-huit ans. Tout enfant privé de liberté doit être traité avec humanité et d'une manière tenant compte des besoins des personnes de son âge. Tout enfant privé de liberté sera séparé des adultes.

### **Article 38 : Conflits armés**

Les États s'abstiennent d'enrôler dans leurs forces armées toute personne n'ayant pas atteint l'âge de quinze ans. Les enfants touchés par un conflit armé bénéficient d'une protection spéciale.



## 24 décembre 2011 – Veille de Noël

### Samedi, 4e semaine de l'Avent

**Lectures** : 2 S 7,1-5.8-12.14.16 ; Lc 1,67-79



Mon père a des attentions pour ma sœur qui a un an de plus que moi. Il lui montre toujours son affection et ne la gronde jamais quand elle fait quelque chose de mal. Mais quand je fais quelque chose de répréhensible, il me punit toujours. Quand je ne réussis pas mes examens, il me bat, mais quand elle ne réussit pas, il se contente de lui parler.

Quand je vois mon père et ma sœur ensemble, j'ai mal au cœur et j'ai envie de pleurer. Cela m'attriste tous les jours car je ne sais pas pourquoi il me déteste. Quand ma mère voit mon problème, elle s'adresse à lui, lui disant que je suis aussi sa fille du même sang ; elle continue à lui faire des remarques jusqu'à ce que mon père se sente fautif. Quand il me regarde il est trop gêné pour me parler, alors je vais vers lui et quand il me dit qu'il regrette, je pleure.

*Tebwenaang, 15 ans - Kiribati*



Une fois j'étais en train de jouer et elle ne voulait pas que les autres jouent, moi et Malu. Elle a frappé les autres et s'est moquée de moi à cause de ma manière de parler. Je vous l'ai déjà raconté, maîtresse. Je me suis sentie vraiment triste, très triste. Je ne pouvais pas croire qu'elle se moque de moi. J'ai raconté la chose à mes parents et les enseignantes ont parlé avec elle et elle a cessé de se moquer de moi.

*Stella Marys Fidélis Galliano, 4 ans - Brésil*

#### **Article 39 : Réhabilitation**

Les États ont l'obligation d'aider tout enfant victime de conflit armé, de torture, de négligence, de sévices ou d'exploitation pour le réadapter et le réinsérer socialement.

#### **Article 40 : Enfants en conflit avec la loi**

L'enfant délinquant a droit à un traitement qui favorise son sens de la dignité et de la valeur de la personne, qui tient compte de son . L'enfant a droit à une assistance légale pour sa défense.

# 25 décembre 2011

## Dimanche, Jour de Noël

**Lectures :** Vigile : Is 62,1-5; Ac 13,16-17, 22-25 ; Mt 1,1-25  
Messe de Minuit : Is 9,1-7; Tt 2,11-14; Lc 2,1-14  
Messe de l'Aube : Is 62,11-12 ; Tt 3,4-7 ; Lc 2,15-20  
Messe du Jour : Is 52,7-10 ; He 1,1-6 ; Jn 1,1-18

### **La naissance de Jésus. Luc 2,1-20**

« En ce temps-là parut un édit de César Auguste, ordonnant un recensement de toute la terre. Ce premier recensement eut lieu pendant que Quirinius était gouverneur de Syrie. Tous allaient se faire inscrire, chacun dans sa ville. Joseph aussi monta de la Galilée, de la ville de Nazareth, pour se rendre en Judée, dans la ville de David, appelée Bethlehém, parce qu'il était de la maison et de la famille de David, afin de se faire inscrire avec Marie, sa fiancée, qui était enceinte. Pendant qu'ils étaient là, le temps où Marie devait accoucher arriva, et elle enfanta son fils premier-né. Elle l'emballota, et le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait pas de place pour eux dans l'hôtellerie. Il y avait, dans cette même contrée, des bergers qui passaient dans les champs les veilles de la nuit pour garder leurs troupeaux. Et voici, un ange du Seigneur leur apparut, et la gloire du Seigneur resplendit autour d'eux. Ils furent saisis d'une grande frayeur. Mais l'ange leur dit : Ne craignez point ; car je vous annonce une bonne nouvelle, qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie : c'est qu'aujourd'hui, dans la ville de David, il vous est né un Sauveur, qui est le Christ, le Seigneur. Et voici à quel signe vous le reconnaîtrez : vous trouverez un enfant emmaillotté et couché dans une crèche. Et soudain il se joignit à l'ange une multitude de l'armée céleste, louant Dieu et disant : Gloire à Dieu dans les lieux très hauts, et paix sur la terre parmi les hommes qu'il agrée ! Lorsque les anges les eurent quittés pour retourner au ciel, les bergers se dirent les uns aux autres : Allons jusqu'à Bethlehém, et voyons ce qui est arrivé, ce que le Seigneur nous a fait connaître. Ils y allèrent en hâte, et ils trouvèrent Marie et Joseph, et le petit enfant couché dans la crèche. Après l'avoir vu, ils racontèrent ce qui leur avait été dit au sujet de ce petit enfant. Tous ceux qui



les entendirent furent dans l'étonnement de ce que leur disaient les bergers. » Mais Marie gardait toutes ces choses et les méditait dans son cœur. Les bergers s'en retournèrent, glorifiant et louant Dieu pour toutes les choses qu'ils avaient entendues et vues, tout comme il leur avait été dit. »

## **Convention des Droits de l'Enfance (CRC)**

On peut trouver la version complète de la Convention (CRC) en soixante langues sur le site web suivant :

<http://www.unicef.org/magic/briefing/uncorc.html>

---

**Joyeux Noël et Bonne Année !**

**De la part de l'Équipe FMSI**

**Président : Fr. Michael De Waas**

**Rome :**

**Fr. Mario Meuti**

**Sara Panciroli**

**Angela Petenzi**

**Gèneve :**

**Fr. Jim Jolley**

**Fr. Manel Mendoza**

**Fr. Vicente Falqueto**





